Information scolytes

Une attaque attendue

Les chablis liés aux tempêtes Eleanor et David ainsi que le climat que nous connaissons depuis 2017 ont créé des conditions très favorables à une augmentation significative des populations d'Ips typographes. Nous attendions les premiers dégâts importants au printemps. Finalement, ils sont restés modérés pour cette période.

Le second envol, qui a eu lieu début août, a malheureusement des conséquences bien plus graves. Depuis près d'une semaine (30/08/2018), nous recevons de nombreux signalements de l'ensemble de la région wallonne. Ces signalements font état d'attaques importantes et de mortalités croissantes. Cette situation n'est pas limitée à la Wallonie. La France et l'Allemagne rencontrent des problèmes similaires.

a situation évolue encore... restons vigilants

Beaucoup de forestiers ont réagi rapidement. Ils ont observé l'état de leurs peuplements et martelé les arbres touchés. Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que l'élimination des arbres scolytés est une obligation légale. Malgré tous ces efforts, il ne faut toutefois pas se reposer sur ses lauriers. Il est certain que le nombre d'arbres impactés augmentera encore dans les jours ou les semaines à venir. Il est important d'effectuer plusieurs passages dans vos peuplements pour bien identifier l'ensemble des arbres attaqués. Cette opération est primordiale pour réduire au maximum l'intensité et donc l'impact des futurs envols de 2019.

Comment agir?

1) Phase de repérage / martelage

Il s'agit de l'action la plus urgente à mener. Passez dès maintenant et à intervalle régulier dans vos peuplements pour identifier et marteler les arbres touchés. Ne vous limitez pas aux arbres présentant un dessèchement du houppier ou des décollements d'écorce. Sélectionnez également les arbres présentant des trous de forage ou de la sciure sur leur écorce ou à leur pied.



Décollement d'écorce et galeries de scolytes sur épicéa. © Quentin Leroy

Nous vous invitons à rapporter les identifications relevées dans vos peuplements aux Correspondants-Observateurs pour les forêts privées.

2) Abattage des arbres scolytés

il est impératif et légalement obligatoire d'abattre les arbres et de les évacuer de la forêt dans les délais les plus courts. Les larves se développent sous l'écorce. L'écorçage est donc un moyen de lutte efficace. Il peut être pratiqué dans tous les cas. Il est très fortement recommandé lorsque les arbres ne peuvent être immédiatement évacués de la forêt (stockage bord de route...). Ces opérations sont primordiales et doivent être effectuée idéalement dans les semaines à venir. Dans tous les cas, elles devront impérativement être menées avant la fin février 2019 pour réduire au maximum les nouveaux dégâts lors du printemps à venir.



Il est nécessaire de mener les opérations jusqu'au bout. L'abattage seul ne suffit pas.

Malheureusement, les actions menées n'auront que peu d'influence sur les attaques en cours. Elles ont pour objectif de prévenir et donc de réduire les dégâts à venir en 2019. Les actions menées aujourd'hui influenceront fortement les dégâts de demain.

La vente et l'exploitation des arbres scolytés est évidemment une priorité dans le contexte actuel. Le volume d'arbre concerné sera probablement important cette année puisque la France et l'Allemagne sont également concernées.

N.D.L.R.

L'Ips typographe est un coléoptère parasite de l'épicéa de la famille des scolytidae. Il est le plus grand ravageur forestier européen. Ce scolyte pond ses œufs sous l'écorce des arbres récemment déracinés ou cassés et sur les arbres affaiblis ou fraîchement abattus. Dans des circonstances favorables à sa reproduction comme les chablis ou les sécheresses, l'insecte prolifère et s'attaque à des arbres debout et sains d'apparence.

L'insecte produit généralement deux générations par an mais une troisième est possible en cas d'été très chaud. L'insecte passe l'hiver sous l'écorce, si celles-ci est encore présente, ou dans la litière (uniquement les imagos, pas les larves).

Les scolytes ne se développent pas sur les arbres sans écorce, secs et dépourvus d'aiguilles. L'évacuation de ces arbres n'est pas prioritaire. Enfin, la présence d'arbres scolytés n'implique pas la mise à blanc du peuplement dans son ensemble. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question complémentaire.







Source

Observatoire Wallon de la Santé des Forêts Service public de Wallonie (SPW) Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement » (DGARNE) Département de l'Étude du milieu naturel et agricole (DEMNA)

Direction du Milieu Forestier (DMF)
23, avenue Maréchal Juin 5030 Gembloux
Tél.: +32 (0)81 626 420 Fax: +32 (0)81 335 811
owsf.dgarnespw.wallonie.be

http://environnement.wallonie.be/sante-foret/

Correspondants-Observateurs pour les forêts privées

Isabelle Lamfalussy Société Royale Forestière de Belgique 47, Chaussée de Namur 5030 Gembloux Tél. 081 62 74 06 isabelle.lamfalussy@srfb-kbbm.be

Mots clés: maladie, insecte, contrôle sanitaire

1. Les trous d'entrée dans l'écorce sont les premiers symptômes observables. Souvent dispersés et discrets, ces trous sont identifiables par la traînée de sciure qui les accompagne. Ce symptôme est néanmoins difficilement visible par temps pluvieux ou venteux tout comme la présence de sciure au pied de l'arbre, également un indice caractéristique de l'attaque du typographe. © Quentin Leroy

2. Les trous de sorties dans l'écorce sont beaucoup plus gros et visibles.

© Quentin Leroy

3. Larve et imago. © Quentin Leroy

4. Galeries d'aspect caractéristique.

© Quentin Leroy